

S'INDIGNER

RÊVER

S'ENGAGER

VERS
UNE DÉMOCRATIE-
CONSTRUCTION

Projet de Société

ÉLECTIONS COMMUNALES 2024



Le Mouvement Citoyen de Sprimont, **le MCS**, part du constat établi par diverses études universitaires qu'il existe une véritable crise de confiance entre la société civile et le monde politique. (cfr Professeur Jean Benoît Pilet ULB « 2 Belges sur 3 sont favorables à un changement du système de la démocratie représentative ».)

C'est aussi un constat d'échec manifeste du système politique à appréhender les enjeux majeurs de la société en général et par voie de conséquence, ceux de notre commune, Sprimont.

Il apparaît de plus en plus évident que **les logiques partisans, les échéances électorales ou les impératifs personnels empêchent les élus et mandataires de développer des politiques réalistes**, durables et ambitieuses, centrées sur l'intérêt général. Cela alors que les enjeux environnementaux, sociaux, économiques, numériques et démographiques nous imposent de revoir profondément notre système socio-économique d'une part, et les fondements de notre système politique d'autre part.

Avec pour particularité d'être composé d'hommes et de femmes de tous horizons, en prise avec la réalité et fondamentalement désireux de transformer le discours et la méthode politique, **le MCS a pour objectif de se positionner hors des clivages traditionnels et de mettre en place une nouvelle culture politique** centrée sur la participation citoyenne et orientée sur l'efficacité en permettant aux citoyens d'être entendus et de pouvoir intervenir dans les décisions qui les concernent, dans une vision d'intérêt général, et ce, tout au long de leur vie.

Durant ces 6 dernières années au sein du Conseil Communal, des différentes commissions et du Conseil du CPAS, **nos mandataires** ont pu observer la politique communale menée par la majorité en place. Ils **ont eu l'occasion d'encourager les bonnes initiatives** prises par la majorité et ont apprécié le professionnalisme et l'efficacité de l'administration.

Ils ont également constaté des comportements qu'un citoyen lambda peut difficilement percevoir, celui-là qui n'a pas l'occasion d'être le témoin rapproché de la vie politique communale, ou qui, pour des raisons diverses a simplement décidé de ne plus s'intéresser à la politique.



S'INDIGNER

À raison et à plusieurs reprises, les conseillers du MCS se sont indignés à propos de décisions prises par la majorité des conseillers communaux.

OUI, le Mouvement Citoyen s'indigne, s'interroge, et cela est positif et même vital, car la non indignation, c'est accepter de manière silencieuse tout ce qu'il se passe dans notre commune.

S'indigner, s'interroger, c'est le premier pas vers l'engagement.

Si l'on regarde dans l'histoire, les mouvements qui ont donné lieu à des avancées dans les droits humains et en matière de lutte contre les inégalités ont démarré, à la base, d'un sentiment d'indignation.

Le pire pour notre société en général serait de ne s'indigner de RIEN ! L'une des pires attitudes que nous pouvons avoir, c'est l'indifférence.

Avec l'indifférence, on perd un des caractères essentiels de l'être humain, la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence.

Nous pensons que notre indignation doit aider chacun et chacune à regarder en face le déni démocratique qui s'installe à Sprimont (mais aussi à d'autres échelons) où **l'on sent monter peu à peu une autorité qui piétine nos droits les plus élémentaires**, sans que le citoyen lambda s'en rende compte.

Lorsqu'au dernier conseil communal, les conseillers votent comme un seul homme (à l'exception des 5 conseillers et conseillères du MCS) un point attribuant au seul Collège, les attributions d'engagement et de licenciement du personnel communal, c'est à nouveau une part de pouvoir qui passe dans le giron de quelques personnes, et avec elle **le danger latent du clientélisme politique**.

Lorsque le MR refuse d'entamer une réflexion sur les dangers que court actuellement notre démocratie, lorsqu'il refuse l'installation d'un lieu de débat pour les citoyens, lorsqu'il ne remet pas en cause l'existence des simulacres de concertations citoyennes où il est le seul à décider des grandes options politiques qui nous impactent tous, lorsqu'il éloigne petit à petit les conseillers communaux du pouvoir de décision sans le transmettre pour autant aux citoyens, en faisant voter, à tour de bras, par la majorité des délégations de pouvoirs au Collège, en sabotant l'exposition d'œuvres d'artistes critiques envers le système, en considérant comme opposition toute proposition constructive émanant de la minorité, en la traitant avec dédain, **tout citoyen démocrate digne de ce nom a le DEVOIR de s'indigner et s'il le peut, de s'engager**.



Bien sûr, ce n'est quand même pas l'extrême droite ! Non, mais pourtant, le MR ne la conjure pas.

Lorsqu'au Conseil Communal, les mandataires du Mouvement Citoyen posent clairement la question : *"Quelle serait votre attitude si un parti d'extrême droite faisait son apparition ? Que feriez-vous ?"*, la réponse qu'ils entendent est *"Rien, s'il arrive par la voie démocratique..."*. Pas l'ombre d'une proposition comme un cordon sanitaire... RIEN !

Bref, ne pas s'indigner face à ces diverses attitudes, c'est comme faire la courte échelle à l'extrême droite qu'il faut bien appeler par son nom.

Le MCS tente donc d'expliquer, d'analyser, de comprendre, et de proposer des alternatives aux pièges qui sont tendus aux citoyens. Ces pièges, c'est ne plus penser, ne plus comprendre, ne plus réfléchir, ne plus s'indigner, ne plus agir, ne plus résister, ne plus lutter.

Nous devons résister à l'aveuglement qu'on nous propose, comme un gibier ébloui par les phares d'une voiture. Cet aveuglement, c'est **de ne plus voir les vraies causes, de ne plus aller les chercher et de ne plus interpellier les vrais responsables.**

Voilà ce qui nous menace !



RÊVER

En rassemblant des citoyens de tous horizons autour d'un objectif commun, le MCS se définit comme un courant de pensée, convaincu que **l'intelligence collective est plus efficace** que les clivages gauche-droite, majorité-opposition. Le MCS a été initié par des

citoyennes et citoyens de Sprimont pour apporter enfin une vision à long terme de notre commune. Il cherche à mettre en avant des idées novatrices et bénéfiques pour la société ; il est l'outil d'une société civile active et responsable.

Il est une force de transformation positive, soucieux de construire des ponts entre les différents groupes et de favoriser le dialogue, l'écoute et la compréhension mutuelle.

En somme, **le mouvement citoyen de Sprimont est un outil précieux pour construire une société plus juste et plus équitable, où chacun trouvera sa place et contribuera à un avenir commun.**

Le MCS a comme principal objectif de remettre les Sprimontoises et les Sprimontois au coeur de la gestion communale.

Pour le Mouvement citoyen, **les politiques qui impactent toute une commune doivent s'élaborer collectivement**, avec tous les acteurs, les collectivités, les associations, avec toutes celles et tous ceux qui font vivre notre commune, ses villages, ses quartiers, au moyen d'une méthode efficace, éprouvée, et réellement démocratique **et non pas dans le secret d'un Collège Communal**.

Cette méthode basée sur le collectif, le Mouvement Citoyen de Sprimont l'a co-construite, pas-à-pas, précisément, sérieusement, efficacement avec des citoyens, des experts, et d'autres mouvements citoyens. Initiée dans le cadre des conseils de villages organisés par le MCS, elle est un moyen efficace pour lutter contre la dévitalisation de notre commune et de la société en général.

Elle s'appelle **la démocratie-construction. C'est cela que nous proposons.**

En votant MCS vous optez pour la participation des citoyens à la prise des décisions qui les concernent.

S'ENGAGER

Le MCS n'est donc pas un parti politique comme les autres.

Aux antipodes de la partitocratie qui divise notre société, il prône l'unité et la solidarité indispensables pour relever les défis actuels.

Le Mouvement Citoyen est avant tout un centre de connaissances partagées, non dogmatique, prêt et capable de co-construire des solutions qui répondent aux défis à relever dans notre commune.

Alors que les partis de forme traditionnelle proposent un programme d'une seule idéologie, le MCS a choisi de proposer un vrai projet de société.

Ce projet, ce sont des propositions concrètes à explorer et discuter pour mettre en œuvre notre action en visant 3 objectifs :

Objectif 1 : **Réinventer la démocratie**

Objectif 2 : **Assurer le développement de notre qualité de vie**

Objectif 3 : **Bâtir un modèle de citoyenneté solidaire et durable**



**VERS
UNE DÉMOCRATIE-
CONSTRUCTION**

Objectif 1

Réinventer la démocratie.

Pour réinstaurer la confiance envers les élus qui se doivent d'être respectables et irréprochables, mais aussi pour rétablir la pertinence de la démocratie, nous nous concentrerons sur les actions suivantes :

- Mettre en place la « démocratie-construction » basée sur la participation des citoyens aux décisions concernant les grands enjeux (urbanisation, sécurité routière, protection de l'environnement, développement économique...); bref, ouvrir le modèle démocratique à divers mécanismes participatifs.
- Garantir la représentativité en luttant contre tout dispositif destiné à favoriser une classe, un groupe social ou une corporation ;
- Redéfinir le cadre et les prérogatives des élus. **Le mandataire communal n'agit plus « pour » les citoyens, mais avec les citoyens; l'élu n'exerce plus le pouvoir, il le partage.**
- Renforcer les règles sur la transparence des institutions ;
- Permettre aux conseillers de l'opposition d'être entendus dans une approche constructive plutôt que d'opposition.
- **Décentraliser les conseils communaux dans les villages en fonction de l'ordre du jour.**

Sur le cadre déontologique et les prérogatives des élus

- Fixer des conditions claires d'accès aux fonctions électives (notamment présenter un casier judiciaire vierge de toute condamnation préjudiciable à l'exercice serein d'un mandat public)
- **Lutter contre les conflits d'intérêts et la concentration des pouvoirs dans les mains du seul Collège Communal ;**
- Réduire le nombre d'élus et de mandataires politiques partout où cela est possible, en encourageant la participation citoyenne (Présidence du Foyer Culturel, commissions, etc.) ;
- Transformer les « permanences du bourgmestre » en consultations avec des représentants du Conseil Communal issus tant de la majorité que de la minorité.
- Lutter activement contre toute situation de « clientélisme électoral ». Les décisions sont collégiales et ne peuvent être attribuées à un seul élu.
- Rendre publiques et facilement accessibles les informations relatives à ce que chaque mandataire élu et chaque parti reçoivent effectivement comme revenus et/ou avantages directs et indirects non liés à une activité strictement privée ;
- Suivre l'avis du conseil d'état qui établit que **la fonction de parlementaire est une fonction à temps plein en étendant la mesure au mandat de bourgmestre de Sprimont.**
- Organiser une information-débat à destination des Conseillers Communaux en rapport avec les dossiers importants, sur lesquels ils sont appelés voter.
- Rendre publiques les présences individuelles à ces séances d'informations afin que chaque citoyen puisse se faire une idée des prestations de chacun de ses élus ;
- Veillez à la dépolitisation systématique des recrutements dans la fonction et les structures communales ; le MCS a voté contre une motion visant à laisser au seul Collège Communal la liberté d'engager et de licencier du personnel.

- Imposer le fait que **le montant d'un jeton de présence ou de toute somme perçue dans une intercommunale soit reversé au Centre Public d'Action Sociale de la commune.**
- Consacrer une partie du bénéfice généré par les intercommunales pour **réduire directement les factures des ménages et entreprises** au prorata de la consommation propre.

Sur la transparence :

- La transparence est indissociable d'un processus démocratique. Elle permet aux citoyens de s'informer sur le fonctionnement des institutions, sur le contenu des lois, mais aussi de **contrôler** les actions menées aux différents niveaux de pouvoir.
- Utiliser un vocabulaire compréhensible par tous et systématiser l'accessibilité de la vulgarisation des textes de loi ;
- **Simplifier les démarches administratives chaque fois que c'est possible ;**
- Publier, à la demande, les arguments invoqués par les conseillers lors des votes s'ils ne soutiennent pas la décision prise à la majorité.
- Organiser la retransmission des conseils communaux ;
- Faire en sorte que chaque Échevinat, pour ce qui le concerne, organise la publication structurée des documents de travail et informations légalement publiables liés aux commissions, conseils et collèges des différents niveaux de pouvoir (dans un délai raisonnable). Il s'agit là d'appliquer de manière proactive un droit constitutionnel ;
- Mettre en avant le droit à l'explication dû à chaque citoyen ;
- Élargir le principe de transparence de la gestion aux organisations et associations financées par la commune ;
- Encourager l'administration qui envoie un document invitant un citoyen à payer un impôt, une taxe ou une redevance à expliquer brièvement l'utilité de cette contribution et alimenter cette explication par un exemple concret de ce qui est réalisé grâce à cette taxe, cette redevance ou cet impôt.
- **Réserver un encart dans le bulletin communal à chaque formation politique présente au Conseil Communal.**
- Imposer que l'éditorial du bulletin communal soit rédigé tour à tour par un représentant de chaque groupe politique présent au conseil communal, et non plus par le seul bourgmestre.
- Mettre en place un observatoire destiné à dresser un état des lieux dès la mise en place d'actions importantes (protection de la biodiversité, le logement, etc.) et à **analyser de manière constante les politiques menées** quant à leur résultat et leur impact fiscal et social ;



Sur la participation citoyenne, avec une vision sur le long terme :

L'ouverture du système politique à des mécanismes de participation pour reconnecter les citoyens avec leurs institutions est essentielle.

Il est grand temps d'ouvrir la concertation en permettant à tous de disposer d'informations complètes, si possible contradictoires, **afin de pouvoir dégager des prises de position collectives.**



Celles-ci doivent s'envisager non seulement pour soi, mais aussi pour l'autre, y compris celui qui est éloigné, **y compris celui qui est à naître**, bref dans le cadre d'une vision collective à long terme.

Dans cette perspective, nous mettrons tout en œuvre pour :

- **Rendre les conseils citoyens participatifs décisionnels**, en adoptant le processus de la « démocratie-construction » qui mène à ce résultat tout en restant dans le cadre législatif actuel.
- Généraliser les procédures pour **favoriser les budgets participatifs** pour des sujets de véritable importance ;
- **Organiser des assemblées citoyennes locales régulières afin d'écouter les citoyens**, d'expliquer et de valider les politiques engagées, dans la continuité des Conseils de Villages déjà mis en place par le MCS.

Cela permet :

- de faire évoluer les avis grâce à la confrontation, dans des échanges réciproques, lors desquels, guidés par des « ingénieurs du dialogue », il s'agit de faire part des désaccords pour construire des accords.

- d'aller à la racine des choses, de susciter la réflexion, la maturation, pour prendre en compte la complexité des sujets qui s'inscrivent dans la gestion communale.

- **Créer des espaces publics de rencontres et de débats citoyens, accessibles à tous.** (Maison de la citoyenneté). Actuellement, notre commune dispose d'infrastructures tant culturelles que sportives de qualité, mais aucun lieu n'est dédié à l'exercice de la démocratie qui est pourtant la base de notre société.
- **Explorer les possibilités d'utilisation d'outils numériques de consultation en ligne, pour faciliter la participation citoyenne.**

Dans cette perspective, nous concentrerons nos efforts pour :

- Développer des applications pour les démarches administratives et la participation citoyenne (organisation de covoiturage, jardins partagés, réservations d'activités culturelles, soutien économique, financements alternatifs, etc.).
- Créer des **plateformes d'informations et d'interactions entre élus et citoyens**.
- Organiser des hackathons pour développer des projets informatiques. Les « hackathons » sont des événements durant lesquels des développeurs sprimontois se réunissent pour imaginer et développer à partir de données fournies par la collectivité, un programme spécifique. Des récompenses et/ou subventions pourraient être dévolues à ces nouveaux projets.
- Encourager les ateliers informatiques et formations pour tous les âges.
- Promouvoir la sécurité informatique et l'éducation contre les fake news via un maximum de vecteurs, clubs informatiques, Papyon, maisons de jeunes, école...
 - Collaborer avec les centres EPN (Espace public numérique).
- Créer une centrale d'informations, de **soumission de propositions et de consultation citoyenne** pour que les idées des citoyens puissent être valorisées et que les citoyens (éclairés par les informations disponibles) fassent valoir des opinions avant les votes des élus.



Objectif 2

Assurer le développement de notre qualité de vie.

Au travers de notre responsabilité en matière de sécurité routière, au travers de l'urbanisation, de l'environnement, de la mobilité, de l'évolution climatique, de la problématique du coût de l'énergie.

L'urbanisation et la sécurité routière sont respectivement numéro 2 et numéro 1 au hit-parade des préoccupations des Sprimontoises et des Sprimontois. C'est ce qu'il ressort des 12 Conseils de Villages, des « apéros citoyens », des tables rondes et des forums organisés par le Mouvement Citoyen durant 6 ans.

Sécurité routière

Nous avons tous un rôle à jouer pour assurer une mobilité responsable et sécurisée à Sprimont. La vitesse excessive est l'une des principales sources d'insécurité. Une vitesse modérée apaise et améliore la qualité de vie. Le MCS est conscient des enjeux que rencontre notre commune en matière de sécurité et de mobilité en général. La circulation est devenue de plus en plus dense ; l'augmentation de la population sprimontoise et des habitants n'y est pas étrangère. Le MCS souhaite donc mener une étude globale et participative pour une mobilité plus douce et plus inclusive. Des spécialistes et les riverains doivent être consultés, pour que les petits aménagements réalisés s'intègrent dans un plan global de mobilité. Sprimont doit évoluer et nous nous y engageons.

Dans cette perspective nous concentrerons notamment nos efforts sur :

- Le respect de l'obligation de création de places de parking suffisantes.
- La protection des accès aux écoles pour les vélos.
- La mise en place d'une application « Dans ma rue » pour signaler des incidents.
- **La participation des citoyens (experts de leur rue) pour élaborer un plan de sécurité efficace, répondant aux attentes des riverains.**



Urbanisation :

Le schéma de développement communal, le SDC :

La prochaine législature comporte un défi de taille, la réalisation du Schéma de développement communal. Le SDC produit une vision globale du territoire communal qui permet de se doter d'une stratégie territoriale qui tient compte des réalités et des besoins des citoyens.

Pour le MCS, la participation des Sprimontois ne doit pas se limiter à quelques interventions de citoyens bien intentionnés à une enquête Facebook, réalisée à la hâte, à la veille des élections. Il s'agit pour le MCS d'**ouvrir une véritable séquence démocratique avec la création d'un conseil participatif dédié à un plan global d'aménagement du territoire.**

En matière d'urbanisation, ce point sera notre priorité. Dans la même perspective, ce sera l'occasion pour les Sprimontoises et les Sprimontois de redéfinir la ruralité qu'ils souhaitent.

L'accès à la propriété pour les jeunes :

Le MCS propose d'explorer et de mettre en œuvre diverses pistes afin de faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes Sprimontois.

Par le biais d'une structure juridique adéquate, nous envisageons pour nos jeunes la possibilité de « **location-achat** » de **logements neufs à prix démocratiques**.

Nous faciliterons également l'installation réfléchie, encadrée, intégrée et accompagnée d'habitats dits « légers » (tiny house – yourte...).



Environnement

Notre contribution à la question environnementale face à l'enjeu "protection de la planète" est urgente et indispensable. Nous devons **inclure une approche mesurant l'impact environnemental dans toutes les politiques**, qu'elles soient économiques, en faveur de l'emploi, de la mobilité ou encore de la culture.

Les incertitudes climatiques engendrent des menaces en matière d'approvisionnement qu'il soit énergétique ou alimentaire. Ces menaces exigent notamment des réponses individuelles et locales.

Dans un même processus, nous devons réduire l'impact destructeur de notre modèle de production sur la biodiversité et les ressources rares de la planète. Le modèle économique occidental repose sur la production de produits à courte durée de vie (électroménagers, automobiles, équipements électroniques, mobilier, etc.). Ce modèle de renouvellement

cyclique combiné à l'accroissement de la population mondiale crée une pression destructrice sur les ressources naturelles (eau, forêts, minerais, etc.) et sur la biodiversité qui y est liée.

Concernant la question environnementale, le MCS propose de :

- **Faire un état des lieux quant à la biodiversité** sur notre commune pour favoriser le développement d'une politique cohérente, en relation avec les communes voisines.

À ces fins le MCS propose de réaliser et/ou améliorer :

- La **plantation d'arbres fruitiers dans les espaces communaux**.
- L'entretien et la valorisation des lieux publics avec les écoliers, jardiniers, et services communaux.
- La pratique du fauchage tardif et la plantation de vivaces sur nos ronds-points.
- La création d'un jardin sensoriel sécurisé.
- Le conseil aux particuliers pour favoriser la biodiversité dans les jardins en continuation de l'action initiée par le mouvement citoyen lors de la conférence « la biodiversité et vous » donnée par Gilles Pirard le 5/9/2023.

- **Faire le bilan carbone** (pas uniquement le PEB des bâtiments !!!) des activités de l'administration communale + plan de réduction. Des sociétés sont spécialisées dans ce genre d'études.

À priori dans le plan climat on s'intéresse uniquement à l'aspect énergétique des bâtiments communaux alors qu'il y a d'autres aspects, en terme de protection de la planète, que l'énergie des bâtiments. Toute utilisation des énergies fossiles est à prendre en compte (les déplacements en voiture, l'utilisation d'engins à moteur...)

- **Établir un plan de gestion de l'eau** visant à améliorer l'infiltration d'eau dans les sols au regard des inondations qui ont ravagé une partie de notre commune.

Adapter la gestion de l'eau et encourager une consommation raisonnée pour éviter son gaspillage :

Protéger les eaux souterraines des pollutions diverses.

- **Renforcer la végétalisation de la commune** (proposer des aides et conseils aux particuliers, créer des vergers, intégrer cet aspect dans les projets de réaménagements...)
- **Encourager les pratiques de réduction des déchets** au niveau individuel et collectif



Dans ces perspectives encore, nous encouragerons et/ou accentuerons les efforts portant sur :

- La création d'un site de broyage communal des déchets verts.
- La création de **lieux de mémoire naturels** par la mise à disposition aux personnes endeuillées, par exemple, d'un bois.
- La création d'écoquartiers
- La mise à disposition aux citoyens du matériel pour entretenir les chemins vicinaux.
- **La présentation des plans d'urgence en matière d'inondation** aux citoyens susceptibles d'être impactés.

- **Agir à la source des problèmes en agissant sur les comportements individuels** et en informant les citoyens sur l'impact environnemental des choix individuels qu'ils font au niveau de leur consommation.

Que cela soit pour la gestion de notre cadre de vie, de l'environnement ou de la mobilité, un processus de responsabilisation individuelle est nécessaire. Cependant, pour que celle-ci puisse être possible, il faut apporter à chacun un éclairage sur les choix qu'il pose en tant que consommateur.

- **Sanctionner effectivement les comportements individuels non respectueux de l'environnement ;**
- Garantir aux citoyens que **les moyens dégagés par les amendes, taxes et redevances à consonances environnementales soient effectivement utilisées à améliorer la situation environnementale ;**
- **Adapter les modes de consommation pour réduire le CO2** en encourageant la réduction des besoins de transports par le biais de services comme la voiture partagée, la remise en route du co-voitstop modernisé, l'organisation de navettes pour desservir les villages retirés.
- **Promouvoir le développement des sources d'énergie locales.**
- **Réfléchir, avec le citoyen, à une transition écologique** qui prend en compte l'évolution des besoins réels.

- Promouvoir le développement d'une politique agricole locale « raisonnée » en accompagnant les maraîchers et éleveurs locaux, en visant l'autonomie alimentaire.



- Aider les entreprises à réduire leur degré de responsabilité en matière de protection de la planète et envisager une fiscalité spécifique pour les entreprises récalcitrantes.



- Mener avec les citoyens des **réflexions sur les énergies hydrauliques, le pellet, le solaire, l'autonomie en énergie en collaboration avec la coopérative citoyenne Sprimocoop.**
- Amplifier les achats groupés d'énergies, initiés par le Mouvement Citoyen.

Mobilité

Par rapport à la mobilité, le Mouvement Citoyen propose de :

- **Favoriser le développement des centrales locales de mobilité** afin qu'elles puissent développer des initiatives en faveur de la mobilité. Coordonner l'information et l'offre de mobilité à destination de publics moins mobiles.



Cela pourrait être concrétisé en portant nos efforts sur la création ou le renforcement :

- d'un réseau de chemins pour vélos et piétons.
- de parkings relais sécurisés pour les vélos.
- d'un service de voitures partagées et de covoiturage.
- des formations « pro vélo » dans toutes les écoles.
- l'amélioration du réseau de bus *en continuation des demandes déjà effectuées par le MCS auprès du TEC, notamment pour le village de Chanxhe.*
- la remise en route et la modernisation du covoitstop, *initié par Olivier Rouxhet et abandonné par les gestionnaires successifs.*



- **Aider à l'aménagement personnalisé d'infrastructures spécifiques pour améliorer le déplacement des Personnes à Mobilité Réduite.**
- **Favoriser les emplois locaux pour les résidents locaux.** Ceci en diffusant largement les offres d'emploi sur la commune auprès des citoyens, en faisant valoir auprès des entreprises les avantages qu'offre une main-d'oeuvre de proximité.

Au travers de notre éducation, de notre enseignement, de la transmission de savoirs et des activités culturelles.

Éducation et jeunesse

- **Assurer la pérennité et l'évolution** de nos maisons de jeunes, mouvements de jeunesse, clubs sportifs, dans une optique de qualité, d'efficacité et d'accessibilité à tous.
- **Encourager la formation des animateurs** des maisons de jeunes et des mouvements de jeunesse.
- **Envisager de rencontrer les auteurs de petits délits**, (et les parents lorsqu'il s'agit de mineurs) en présence des autorités communales, de la police, des éducateurs, dans un but de sensibilisation à la citoyenneté.

Enseignement

Afin de tendre vers un enseignement adapté aux besoins actuels, nous proposons d'envisager une méthode de co-construction d'un modèle d'apprentissage avec les enseignants, les acteurs de l'Aide à la jeunesse, les parents et les enfants.



- **Restaurer la confiance et le respect** envers les acteurs de terrain (directions, enseignants, éducateurs...) notamment en leur donnant plus d'autonomie et de responsabilités, et en étudiant les possibilités pour les soulager dans leur travail administratif :
- **Donner du sens aux apprentissages :**
 - développer et encourager l'apprentissage par des expériences concrètes, pratiques, sur le terrain.
 - organiser la « pédagogie du projet » en offrant aux acteurs de terrain les moyens nécessaires
 - permettre aux jeunes enseignants de proposer de nouvelles expériences pédagogiques tout en les nourrissant des connaissances et expériences des plus anciens.
 - valoriser les différences tant des élèves que des enseignants tout en gardant une cohérence pédagogique.
- **Développer les compétences transversales**
- Organiser et développer concrètement les conseils de participation
- **Développer la créativité**, le vivre ensemble et la coopération plutôt que la compétition, pour une école où il fait bon apprendre et transmettre.
- Réfléchir à la création et au soutien d'**enseignements alternatifs (école du dehors)**.
- **Prévenir le harcèlement scolaire**
- Éduquer aux médias
- **Réfléchir quant à l'utilisation des écrans**, tablettes, tableaux interactifs et autres applications scolaires en ligne.

S'ENGAGER



La culture



- **Créer un répertoire des artistes locaux** en vue de les promouvoir, promouvoir des lieux de créations.
- **Multiplier les créneaux pour les artistes locaux** dans nos activités et nos salles.
- **Élargir le parcours d'artiste aux musiciens.**

- **Promouvoir et encourager l'organisation de manifestations culturelles** avec la participation citoyenne et les forces vives culturelles sprimontoises.
- **Promouvoir la création de produits de bouche spécifiques à notre commune** : un plat sprimontois avec le concours du secteur Horeca.
- **Créer un évènement artistique annuel aux objectifs multiples** : promotion de notre commune, de ses sites, de ses artistes, de ses entrepreneurs et commerçants.
- **Créer "un orchestre d'un soir"** pour rassembler les musiciens amateurs et découvrir le plaisir de jouer ensemble

Au travers de notre économie, du tourisme, de la fiscalité et du service au public Economie

- **Définir l'avenir économique de notre commune**

Dans le cadre de conseils participatifs, réunissant notamment les entreprises et les citoyens, **nous tracerons les grandes lignes de l'évolution économique et touristique** souhaitée à Sprimont, afin d'orienter la politique et les moyens à mettre en œuvre.



Dans cette perspective nous pouvons déjà :

- Mettre tout en œuvre pour **augmenter le service de distribution de l'argent cash** à proximité des centres commerciaux.

- **Relocaliser nos moyens de production et notre consommation.**

Il convient de recentrer l'économie locale autour de circuits courts et lutter ainsi contre l'augmentation incessante des flux de marchandises. Cela implique notamment de **mieux défendre/valoriser le travail des agriculteurs, des maraîchers et autres producteurs, porteurs d'initiatives locales.** Il est également possible de continuer les actions déjà menées par le MCS pour favoriser plus encore le développement des groupements citoyens d'achats en commun vis-à-vis de ces acteurs.

Dans cette perspective, nous encouragerons et/ou accentuerons les efforts pour :

- Promouvoir l'économie collaborative et circulaire entamée par des citoyens soutenus par le MCS, avec notamment l'organisation de "donneries" à grande échelle.

- Renforcer la dynamique entre entrepreneurs locaux et citoyens.

- Réaliser une étude de faisabilité et de besoins pour **une coopérative agricole-maraîchère et un marché permanent pour nos producteurs locaux.**

- Mettre sur pied et gérer au départ d'une plateforme une bourse aux services pour, par exemple, échanger une heure d'informatique avec une heure d'apprentissage en jardinage, bourse d'échange ou de prêt de matériel divers.

- Amplifier la promotion de l'autoproduction alimentaire (formation-conseil-mise à disposition de terrains) et utiliser les surplus alimentaires.

- Favoriser la création de jardins partagés.
- Mettre en place un groupement d'achats groupés (GAG) en continuation des actions déjà mises en place par le MCS (Achats groupés de mazout, bois, pellets...)
 - Utiliser tous les moyens de communication possibles pour promouvoir les pratiques écologiques et économiques.



Tourisme

Mener une **réflexion avec les représentants du secteur Horeca, les citoyens, les responsables d'infrastructures culturelles et touristiques, bref, toutes les forces vives concernées, sur le type de tourisme à promouvoir.**

Dans cette perspective, nous encouragerons et/ou accentuerons les efforts pour :

- Mettre en place un service de location de vélos électriques au service d'activités touristiques, au départ du Centre d'Interprétation de la Pierre, (lequel serait le centre logistique) en parallèle avec la restauration des chemins (balades, parcours, promenades de découverte de la région).
- **Ouvrir une collaboration avec les maisons d'hôtes de la commune** dans le but de promouvoir le patrimoine sprimontois et son infrastructure d'accueil.
- Étudier les possibilités de mise en valeur de sites privés ou publics dans une optique touristique.

Fiscalité

- **Attribuer les revenus de la taxe.**

Redonner du sens à la taxe en informant sur son objectif et en attribuant les recettes de celle-ci au domaine qu'elle concerne.



Au travers de la qualité de nos services publics

L'amélioration du statut du personnel communal contractuel peut aider à pérenniser nos équipes pour encore plus d'efficacité.



- **Oser l'innovation**

Dans le but d'augmenter le pouvoir d'achat du personnel de l'administration ou réduire la pression fiscale pour soutenir des activités utiles à la collectivité, explorer et évaluer la possibilité et les impacts de :

- la création d'une monnaie qui puisse être utilisée sous forme scripturale pour permettre des achats dans les commerces locaux ou l'usage d'une valeur d'échange en complément de l'euro.
- **la mise en place d'un second pilier en matière de pension** pour le personnel communal contractuel.
- **l'octroi d'avantages sociaux (chèques repas...)**

Au travers d'une justice, d'une justice sociale et d'une justice fiscale

- Favoriser le règlement des conflits à l'amiable en matière d'urbanisme (réclamation lors de dépôts de permis) ;
- Créer un guichet des droits afin que chacun puisse savoir quels sont les droits qu'il peut activer et dont il n'a peut-être pas connaissance ;
- Choisir un « référent » dans les différents villages pour faciliter le contact avec l'administration et soulager les services.



Au travers de la santé, du sport et du bien-être animal.

La santé et le sport

Afin de s'assurer que nous disposons d'une offre médicale suffisante pour assumer les besoins de la population, le MCS propose les mesures suivantes à explorer et discuter :

- Favoriser le développement de structures qui, comme les maisons médicales, peuvent tant contribuer à l'accès aux soins de santé qu'à permettre aux praticiens du corps médical d'avoir une meilleure qualité de vie ;
- Former les acteurs de terrains (enseignants, animateurs de mouvements de jeunesse, maisons de jeunes, clubs sportifs aux « gestes qui sauvent ».
- Adopter une approche préventive de la perte d'autonomie en promotionnant les aides au maintien à domicile des personnes avant qu'elles ne subissent cette perte progressive d'autonomie et en informant sur les organisations privées susceptibles d'apporter ce type d'aide.
- Faire un état des lieux en matière d'offres sportives proposées à Sprimont pour engager des actions visant à encourager et promotionner les différentes initiatives, et particulièrement celles qui mettent en avant le bénéfice « santé » de la pratique.



Le bien-être animal

La relation entre les humains et les animaux de compagnie est bien plus profonde qu'un simple lien affectif. De nombreuses études scientifiques ont démontré les effets positifs qu'un animal peut avoir sur notre santé mentale et physique. Les animaux sont des êtres sensibles.

Tout comme les humains, ils ont des émotions complexes et des besoins fondamentaux qui doivent être respectés, comme celui de communiquer avec ses congénères. En résumé, le bien-être animal est un enjeu majeur qui touche à la fois l'éthique, l'environnement et la santé. En prenant soin des animaux, nous prenons soin de nous-mêmes et de notre planète.

Dans cette perspective, nous encouragerons les efforts pour :

- réaliser des parcs canins, ou espaces publics spécialement conçus, pour permettre aux chiens de se promener en liberté et de socialiser avec d'autres chiens. Ces parcs offriront un environnement sûr et contrôlé où les propriétaires de chiens pourraient laisser leurs animaux jouer et s'exercer sans laisse, avec les conseils d'un comportementaliste canin.

Objectif 3

Bâtir un modèle de citoyenneté solidaire et durable.



Grâce à la solidarité tout au long de la vie

- **Soutenir le secteur associatif** qui contribue de manière non négligeable au service public et à la population ;
- **Développer le concept de la « fête des voisins »** en assurant un rôle logistique (barbecues, tables, bancs...) et en proposant des artistes locaux.
- **Mettre en œuvre une politique de logements alternatifs** (éco-quartiers) pour les aînés afin de favoriser l'aide à domicile, en mettant l'accent sur la construction de logements intergénérationnels, en envisageant pour les aînés un système viager. Des jeunes à revenu modeste pourraient également occuper une maisonnette, appartement, studio, à charge de fournir des services à l'éco-quartier.
- **Encourager les jardins partagés** pour favoriser les échanges et la production locale.
- **Organiser des événements intergénérationnels** pour renforcer le lien social.
- **Mettre en place des systèmes d'échange de services** pour développer l'entraide.
- **Soutenir les initiatives d'économie sociale et solidaire.**
- **Favoriser le développement du service citoyen** à l'échelon local pour répondre à des besoins spécifiques tout en contribuant à la création du lien social.
- **Favoriser le développement de projets locaux et la créativité des citoyens qui œuvrent en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre l'isolement**, en prolongation des groupes déjà soutenus par le MCS, comme « Pas-à-pas », etc.

Grâce au vivre ensemble

L'accent sera mis sur l'aide individuelle à apporter non seulement aux personnes porteuses de handicap mais également aux aidants proches. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre de manière individuelle aux problèmes spécifiques rencontrés quotidiennement par ces personnes, en faisant appel notamment au « coup de main citoyen » initié par le MCS. Dans cette optique, nous redéfinirons et préciserons le rôle et les attributions de la commission des personnes porteuses de handicap, nous organiserons des forums d'informations portant sur les démarches administratives et les aides potentielles qu'elles soient citoyennes ou institutionnelles.



Les flux migratoires notamment causés par les conflits, les politiques, l'environnement et les trafics d'êtres humains n'épargnent aucune commune.



En ce sens, le MCS veut :

- **Permettre à chaque citoyen de développer son esprit critique en lui donnant accès à toute l'information disponible** (critères d'accueil et d'accès au statut de réfugié, protection sociale) et vulgarisée sur la question migratoire. A côté de cela nous estimons qu'il est nécessaire d'organiser des séances d'informations compréhensibles et ce, dès le plus jeune âge.
- Considérer que toute personne présente sur notre commune a un contrat moral vis-à-vis des principes et des valeurs consacrées dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui sont la base de notre vie en société, et est donc tenue de les respecter.

Considérant que les fondamentaux d'un mieux-vivre ensemble sont :

Le respect mutuel : Reconnaître la valeur de chaque individu et de chaque culture.

La solidarité : S'entraider et se soutenir mutuellement.

La coopération : Travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs.

La responsabilité : Chacun doit prendre sa part pour construire un avenir meilleur.

L'optimisme : Croire en la capacité de l'humanité à changer et à évoluer.



En toutes choses, le **Mouvement Citoyen** invite chacun et chacune :

Au niveau individuel à :

- **Cultiver l'empathie et l'ouverture d'esprit** : S'efforcer de comprendre les points de vue différents, de se mettre à la place de l'autre et d'accepter la diversité.
- **Favoriser le dialogue** : Communiquer de manière constructive, écouter activement et chercher des compromis.
- **S'engager dans sa commune** : Participer à des activités locales, donner de son temps et créer du lien social.
- **Pratiquer l'entraide** : Aider ses proches, ses voisins et les personnes dans le besoin.
- Adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement : Consommer de manière responsable, réduire son empreinte écologique et participer à des initiatives écologiques.



Au niveau collectif à :

- **Promouvoir l'éducation à la citoyenneté** : Sensibiliser les jeunes aux valeurs de la démocratie, de la solidarité et du respect des différences.
- **Lutter contre les discriminations** : Mettre en place des politiques publiques visant à garantir l'égalité des droits et des chances pour tous.
- **Favoriser la mixité sociale** : Créer des lieux de vie et des espaces publics qui permettent aux personnes de différents horizons de se rencontrer.
- **Soutenir les initiatives locales** : Encourager les projets citoyens et les associations qui œuvrent pour le bien-vivre ensemble.
- **Développer une culture du dialogue** : Organiser des débats, des conférences et des ateliers pour favoriser l'échange d'idées et la construction de projets communs.

Conclusions :

Ce programme a été construit sur base des entretiens et des échanges avec les citoyens, mais également sur base des rapports des 12 conseils portant sur 27 villages, des différents forums thématiques et des tables rondes organisées par le Mouvement Citoyen durant 5 ans.

Compte tenu du fait que le Mouvement Citoyen fonctionne sur base de la participation citoyenne, le présent projet de société évoluera et se précisera à l'écoute des Sprimontoises et Sprimontois et **selon les priorités qu'ils détermineront.**

Le Mouvement citoyen est un centre de connaissances partagées, réunissant toutes les compétences nécessaires pour la gestion d'une commune. Il se présente comme la seule vraie alternative aux partis traditionnels.

Son équipe rassemble la maturité et l'expérience des plus âgés, et le dynamisme et l'imagination des plus jeunes.

À Sprimont, l'avenir n'est pas ce qui va nous arriver, mais ce que nous allons faire !

